



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **15 décembre 2017**

Délibération n° 2017-2419

commission principale : développement solidaire et action sociale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées (MONALISA) - Désignation d'un représentant du conseil

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Pôle des personnes âgées et des personnes handicapées

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Gandolfi

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 28 novembre 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : lundi 18 décembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Basdereff, MM. Berthilier, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jeandin, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Lung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : Mmes Bouzerda (pouvoir à M. Brumm), Laurent (pouvoir à M. Butin), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Bernard (pouvoir à M. Sannino), Mmes Beauteemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à Mme Crespy), MM. Blache (pouvoir à M. Rantonnet), Casola, Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Gouverneyre (pouvoir à M. Colin), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Fromain), M. Passi, Mme Piantoni (pouvoir à Mme Hobert), M. Rudigoz (pouvoir à Mme Panassier).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Boudot.

Conseil du 15 décembre 2017**Délibération n° 2017-2419**

commission principale : développement solidaire et action sociale

objet : **Mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées (MONALISA) - Désignation d'un représentant du conseil**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Pôle des personnes âgées et des personnes handicapées

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon s'engage dans le domaine de la solidarité, en particulier en faveur des personnes âgées et, notamment, sur les actions pour le "mieux vieillir". La modernisation de la vie à domicile est un axe essentiel de cette politique. Un des enjeux forts est de lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Le rapport "mobilisation nationale contre l'isolement social des personnes âgées" (MONALISA) remis le 12 juillet 2013 à madame la Ministre en charge des personnes âgées et de l'autonomie rend compte d'une volonté inter-partenariale et inter-associative de faire cause commune de manière durable autour de la lutte contre la solitude des personnes âgées.

Il formalise des préconisations élaborées et portées par tous les participants à ce travail collectif qui fonde la démarche de MONALISA.

C'est à la suite de ce rapport qu'a été constituée une association régie par la loi du 1er juillet 1901 dénommée "Association pour la mobilisation nationale contre l'isolement social des âgés" (MONALISA).

Les objectifs du dispositif sont de lutter contre l'isolement des personnes âgées en les maintenant dans leur activité essentielle pour garantir le lien social. Un comité de pilotage local se réunit au moins 2 fois par an. Un groupe de soutien institutionnel est mis en place au niveau national.

II - Modalités de représentation

Par délibération n° 2016-0970 du Conseil du 1er février 2016, la Métropole a approuvé la signature de la charte MONALISA et l'adhésion à l'association.

Madame Le Franc a été désignée pour représenter la Métropole au sein de cette association.

Compte tenu de la mise en place du nouvel exécutif de la Métropole, il est proposé au Conseil de procéder à la désignation d'un représentant de la Métropole pour siéger en qualité de titulaire au sein de l'assemblée générale de l'association MONALISA.

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement solidaire et action sociale ;

Vu l'accord unanime du Conseil pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 3631-7 du code général des collectivités territoriales ;

DELIBERE

Désigne madame Murielle LAURENT. pour représenter la Métropole de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein de l'assemblée générale de l'Association pour la mobilisation nationale contre l'isolement social des âgés (MONALISA).

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 18 décembre 2017.

.
. .
. .
. .
. .
. .